

les rangs peuvent être très-rapprochés les uns des autres ; mais dans les champs, où ils doivent être à une distance d'à-peu près 18 pouces, pour permettre de bêcher, etc., cette carotte ne convient pas.

“ Pour la culture des carottes, la terre devrait être franche, et facile à remuer à une profondeur de 18 pouces. Les rangs devraient être à une distance de 18 pouces les uns des autres, et, dans les rangs, les plants à 6 pouces de distance entre eux. On doit garantir les carottes des mauvaises herbes, et les serrer avant les fortes gelées de l'hiver. Elles croîtront bien sur une terre qui aura reçu de l'engrais pour la culture précédente.”



Nous transcrivons ici une lettre de M. PILOTE, directeur du collège de Ste. Anne, adressée au Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Nos lecteurs pourront voir par là comment cette Société est vue par nos hommes les plus influents dans les différentes classes de la société, et en même temps ils y trouveront des détails qui pourront les intéresser ; nous leur en recommandons la lecture.

Collège de Ste. Anne Lapocatière,
24 décembre 1847.

Monsieur,

Je suis heureux de répondre à l'appel de la Société d'Agriculture du Bas-Canada dont vous êtes le Secrétaire. Ce n'est pas que j'attache quelqu'importance au faible concours que je puis donner à l'association proposée ; mais je regarde comme un devoir, imposé à tout homme qui aime sincèrement l'avancement de son pays, de fournir, quand il le faut, à la cause commune, au moins son contingent de bonne volonté et de patriotique sympathie, quand il ne peut faire davantage. Aujourd'hui, plus que jamais, tout le monde est d'accord sur l'urgente nécessité d'encourager l'agricul-

ture, et par elle d'exploiter, au profit du plus petit fermier, comme du plus puissant seigneur, le sol si riche de notre jeune pays. Cet encouragement, pour être efficace, ne peut venir que des hautes régions de la société. Aussi, est-il bien consolant de voir, par l'inspection de la liste des membres inscrits en tête du rapport dernièrement publié, que nos honorables citoyens ont parfaitement compris que leur concours était indispensable. Ils ont fait un appel qui, il faut l'espérer, ne demeurera pas sans réponse.

Parmi les moyens que la Société d'Agriculture du B.-C. se propose de mettre en œuvre, pour atteindre son but, j'en remarque deux principaux : l'établissement d'écoles d'agriculture avec des fermes-modèles, et les Sociétés d'Agriculture dans chaque comté. L'un et l'autre sagement employés opéreront, sans aucun doute, dans l'agriculture, une heureuse révolution, tout à l'avantage du cultivateur comme du commerçant et de l'industriel. On commencera d'abord par préparer la jeunesse. Car si la génération naissante n'est pas généralement initiée de bonne heure à l'étude de l'agriculture, en vain cherchera-t-on plus tard à attirer son attention sur cet important objet. La routine, soutenue des préjugés inhérents à l'ignorance, prévaut toujours. Un coup-d'œil sur le passé suffit pour démontrer cette vérité.

Donnons à notre jeunesse le genre d'éducation qui lui est le plus nécessaire. Notre peuple essentiellement cultivateur et marchand a besoin de s'instruire dans l'agriculture et le commerce.

Tant que le sol fertile des bords du St. Laurent a rendu sans effort au laboureur le centuple de son travail, il était inutile de demander à la science les secrets d'une production plus abondante. Mais maintenant que les vieilles routines sont impuissantes contre l'action d'une triple calamité : un insecte mystérieux, un certain dérangement des saisons et l'épuisement du sol, à qui l'on demande sans cesse sans jamais rien lui rendre, il est de la plus urgente nécessité, sous peine d'une ruine complète de l'agriculture comme du commerce, et de tous les genres d'industrie qui s'alimentent de l'un et de l'autre, d'étudier l'expérience des vieux pays, et d'étendre